

# POINT TECHNIQUE

## Périodes du vol de la mouche de la carotte

20 juillet 2020 :

Une maraîchère se demande où en est le vol de la mouche de la carotte pour savoir si elle doit poser le filet anti-insectes.

Recherches dans les Bulletins Santé du Végétal (BSV) de la Chambre d'Agriculture 31 et contact de Valérie GINOUX - Conseillère agricole référente Ecophyto/Maraîchage

**2020 :**

- pas de capture de mouches de la carotte au printemps/été.
- le suivi pour surveiller le vol d'automne démarre mi-août.

Regardons alors les années précédentes :

**BSV 2019 :**

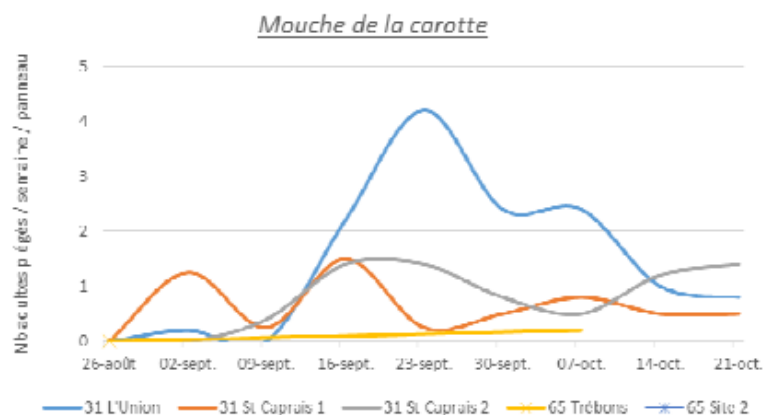


## CAROTTE

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

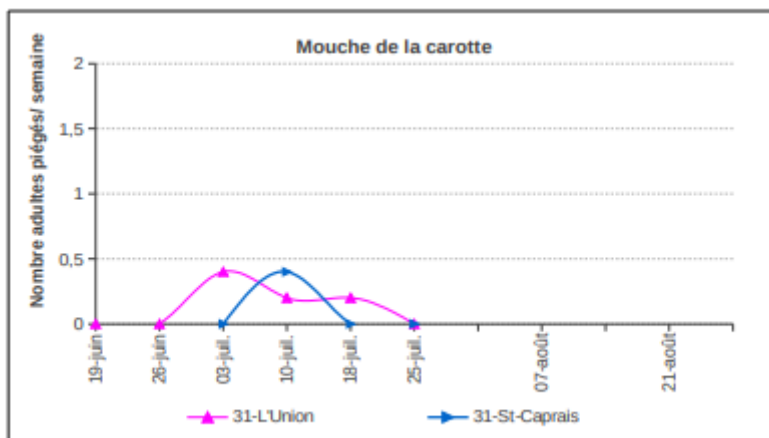
Le vol d'automne de 2019 est similaire à celui de 2018 avec un démarrage vers le 10 septembre et toujours quelques individus piégés fin octobre.

Les dégâts (galeries dans les carottes) seront évalués dans le courant de l'hiver.



Avec le soutien de :

**BSV du 26 juillet 2018 :**



**=> pour protéger les carottes de conservation, semées fin juin/début juillet, les maraîchers locaux ont l'habitude de les couvrir d'un voile anti-insectes dès le dernier désherbage.**

Voir itinéraire technique cultural: <https://www.erables31.org/forum/viewtopic.php?f=27&t=12>



*Photo du 18 août 2020 à Barjac (09) : les carottes de conservation (à gauche) sont déjà couvertes, les carottes de droite seront commercialisées en premier.*

**Avec le soutien de :**